

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 72 (1963)
Heft: 5

Rubrik: Soins infirmiers et professions paramédicales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOINS INFIRMIERS ET PROFESSIONS PARAMÉDICALES



A Fribourg

L'Ecole d'infirmières de Fribourg-Pérolles a célébré le cinquantenaire de sa fondation le 19 mai dernier, en présence de plus de 300 personnes.

*

La collecte nationale du 1^{er} août 1963 et les soins infirmiers

Le Comité d'organisation de la Collecte nationale a décidé de remettre cette année, à l'occasion du Centenaire de la Croix-Rouge, le 90 % de la recette provenant de la vente de timbres et d'insignes du 1^{er} août à la Croix-Rouge suisse en faveur du « développement des soins infirmiers ».

Scuola cantonale infermieri, Bellinzona

Des examens de diplôme se sont déroulés à la Scuola cantonale infermieri de Bellinzona les 21 et 22 juin. La liste des lauréats figure dans notre rubrique italienne.

En souvenir du Centenaire

La Croix-Rouge suisse remettra en hommage à toutes les infirmières, aides-soignantes et laborantines médicales diplômées en l'année du Centenaire un exemplaire de l'ouvrage d'Henry Dunant « Un Souvenir de Solferino ».

*

Conseil International des Infirmières

L'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés recevra du 5 au 10 août 1963, à Genève, le Comité directeur (Board of Directors) du Conseil international des infirmières (CII). Ce Comité se compose des membres du bureau du CII et des présidents de toutes les associations membres du CII. L'ASID a confié à sa section de Genève le soin d'organiser le séjour de ses hôtes, une centaine environ.

COURS DE PRÉPARATION AU DIPLÔME D'INFIRMIÈRE EN HYGIÈNE SOCIALE

L'Ecole d'infirmières de la Croix-Rouge « La Source », à Lausanne, organise cet automne un cours de préparation au diplôme d'infirmière en hygiène sociale d'une durée de cinq mois, qui se déroulera du 28 octobre 1963 au 26 mars 1964.

Programme

Le programme des cours sera adressé aux candidates inscrites. L'enseignement comprendra un minimum de 180 heures de leçons théoriques qui seront données par

des médecins, des juristes et des spécialistes des questions sociales. Il portera principalement sur la législation en matière sanitaire et familiale, la prévoyance sociale, l'assistance, l'hygiène publique. Il est prévu encore des leçons sur la psychologie, l'hygiène mentale, l'éthique sociale, etc. De nombreux séminaires dirigés par des spécialistes permettent un travail personnel en appliquant la théorie à des cas concrets.

Organisation des études

Les cours théoriques seront donnés à La Source, le matin de 8 h à 12 h et l'après-midi de 14 h à 17 h. Plusieurs visites d'établissements et d'institutions, à Lausanne et dans le canton de Vaud sont prévues au programme.

Après la période de cours, les élèves feront deux stages pratiques de quatre semaines chacun dans des dispensaires d'hygiène sociale, des services sanitaires scolaires, auprès d'une infirmière-visiteuse de campagne ou d'une infirmière sociale d'usine.

Elles reviendront ensuite à La Source pour quatre semaines consacrées presque essentiellement à des séminaires, suivis d'un examen écrit et oral. Les candidates ayant accompli les stages d'une manière satisfaisante et obtenu des notes suffisantes à l'examen recevront le diplôme d'infirmière en hygiène sociale.

Admissions

Sont admises à titre d'élèves régulières:

- 1° les infirmières diplômées (soins généraux) des écoles suisses reconnues par la Croix-Rouge
- 2° les infirmières possédant un autre titre jugé équivalent.

Des auditrices seront admises aux cours théoriques et aux visites d'établissements, mais les séminaires sont destinés aux candidates à l'examen.

La direction du cours se réserve le droit de limiter les admissions en tenant compte de l'âge des candidates et de leur activité antérieure.

Frais d'études

La finance du cours est de fr. 200.— (fr. 170.— pour les auditrices). Les élèves pourvoient à leur entretien pendant le cours et les stages.

Inscriptions

Les candidates s'inscriront au plus tard jusqu'au 1er septembre 1963, à La Source, 30, avenue Vinet, à Lausanne. Elles enverront leur curriculum vitae détaillé et verseront une finance d'inscription de fr. 20.— (c. ch. II 165 30).

AIDES-SOIGNANTES

Conférences des écoles

Une conférence des écoles d'aides-soignantes pour personnes âgées et malades chroniques s'est tenue au Gurten près Berne, le 29 avril dernier, sous la présidence de Mme la Conseillère générale Maria Lucas Stöckli.

Indépendamment des directrices d'écoles, plusieurs médecins et monitrices ont participé à cette séance dont le thème principal était consacré aux méthodes modernes d'enseignement. M. Willi Giger, professeur de méthodique à l'Ecole Normale de Saint-Gall, a présenté un exposé intitulé « Formation des adultes, programmes scolaires et méthodes d'enseignement », qu'il compléta par la présentation d'une leçon-type donnée à de jeunes élèves.

A ce jour, huit écoles d'aides-soignantes de Suisse française et de Suisse alémanique forment des candidates à cette profession conformément aux directives de la Croix-Rouge suisse.

A ce jour, cinq écoles reconnues

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse a reconnu provisoirement les deux écoles d'aides-soignantes des Institutions des Diaconesses de Berne et de Neumunster, ce qui porte à cinq le nombre d'écoles d'aides-soignantes reconnues à titre provisoire par notre Société nationale.

A l'école vaudoise d'aides-soignantes

Les 4 premières aides-soignantes ayant subi leur formation réglementaire à l'Ecole cantonale vaudoise ont obtenu leur certificat de capacité après avoir satisfait aux épreuves finales. Ce sont:

Mlles Berthe *Noverraz* et Paulette *Pomares* (session d'examens du 15 novembre 1962);

Mlles Georgette *Duriaux* et Eliane *Durst* (session d'examens du 14 mai 1963).



LABORANTINES MÉDICALES

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse a reconnu récemment quatre écoles de laborantines médicales. L'école d'Engeried, à Berne, l'école Juventus, à Zurich et l'école genevoise de laborantines annexée à l'Ecole d'études sociales de Genève ont été reconnues à titre définitif, tandis que l'école de l'Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel est reconnue provisoirement. Le Comité central a par ailleurs décidé qu'à l'avenir l'examen de l'Association suisse des laborantines médicales, qui répond aux exigences de la Croix-Rouge suisse équivalra aux examens des écoles reconnues.